

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75103

Objet

Assurance incendie
" LE PHENIX "
Revision de la Police

DATE DE CONVOCATION

29 septembre 1975

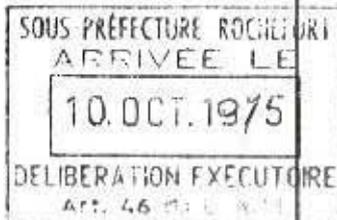
DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 21

Nombre de votants 23



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le trois Octobre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÊTARD, DUFOUR, Melle FOUCHÉ
MM. BUCHET, BOUTET, BOUCHET, DOMEQ, TAP, BERLAND, LACHAUD,
BROTREAU, PAPEAU, DOIREAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, COLLE,
RIVIERE, BARRIERE, Mme FAVIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. BUJARD par M. BOUCHET
Me BARDE par Me DUFOUR

Absents : MM. Mme BIDEAU ,MM. DELAIR ,STIPAL,

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

A la suite de la dernière estimation effectuée par le
Cabinet GALTIER et Cie, le contrat d'assurance incendie se
trouve porté à 15 000 000 de FR (QUINZE MILLIONS DE FRANCS)
un complément de prime de 35 465,85 FR (TRENTE CINQ MILLE
QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS ,85 CENTIMES), étant à régler
à la Compagnie d'Assurance vie " LE PHENIX ".

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la nouvelle répartition effectuée par le Cabinet GALTIER ,
VU la nouvelle police d'assurance incendie établie en tenant
compte de cette réévaluation ,

DECIDE :

- de signer un avenant avec l'assurance générale " LE PHENIX " correspondant à une augmentation de 35 465 ,85 FR (TRENTE CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS 85 CENTIMES) pour la période du 20 septembre 1975 au 20 Juillet 1976
- d'imputer la dépense sur le CHAPITRE 932 - ARTICLE 638 du Budget

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance



Pour extrait conforme au Registre
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TÊTARD